

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1274

présenté par

M. Maurel, M. Sansu, M. Tjibaou, Mme K/Bidi, M. Brugerolles, Mme Bourouaha, M. Bénard,
Mme Faucillon, M. Castor, Mme Lebon, M. Maillot, M. Lecoq, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu,
Mme Reid Arbelot et M. Rimane

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
